

Mot relatif à mon expérience de conseiller.

Lors de mon mandat de conseiller du district 2, j'ai saisi l'importance de créer une dynamique constructive, tout en reconnaissant la fragilité de maintenir ensemble cette dynamique en équilibre! Les choix se font à travers des discussions, sanctionnées par le vote à la majorité des élus. Cette majorité est associée de compromis. Les compromis entraînent des tensions qui, comme nous l'avons trop vécu, peuvent finir par des déchirements dont les cicatrices ne se sont pas refermées au cours du mandat!

Je retiens aussi que notre gouvernement de proximité a dû traverser une grave crise sanitaire et dès le début de cette pandémie, face à l'adversité, c'est le déclenchement d'un mouvement de solidarité qui s'était imposé tant dans la population qu'au sein de l'administration municipale alors que les services aux citoyens ont pu non seulement être maintenus, mais adaptés. Ainsi, nos organismes sociaux ont contribué à soutenir les personnes les plus vulnérables. Personnellement, au cours de l'hiver 2020 – 2021, j'ai sillonné les rues de mon district, distribuant un dépliant indiquant mon souci du bien-être de chacun-e et rappelant mes coordonnées afin d'être facilement rejoignable.

Au cours de ce mandat de quatre ans, je me suis totalement investi dans mon rôle de conseiller, m'impliquant dans onze comités en plus du travail régulier du conseil.

Comme représentant du district 2, je retiens en particulier les interventions dans les dossiers suivants :

- ☐ L'éclairage et le recouvrement du sentier de la rue du Béarn vers l'école Préville
- ☐ La finalisation des travaux de réfection de la dernière section de Riverside et du carrefour giratoire
- ☐ Le maintien de la ligne d'autobus 37 qui dessert le district 2 vers la station du REM au terminus Panama
- ☐ Les démarches d'inscription au plan triennal d'immobilisation de la ville pour les projets
 - De la réfection des rues du Poitou et d'Alsace
 - De la création d'un site de jeux pour les jeunes enfants au parc du Rhône
 - De la commande d'une étude d'évaluation des conditions techniques d'utilisation de la piscine du parc Préville

À titre de conseiller pour la ville de ST Lambert, je retiens mon intervention dans les dossiers suivants :

- ☐ La préparation de la politique famille et aînés. Le comité ad hoc mis sur pied a permis de faire adopter la politique en 2019, permettant à la municipalité d'être reconnue comme Municipalité amie des aînés (MADA), donnant accès à des subventions pour améliorer les infrastructures en faveur des aînés
- ☐ Mon rôle de président du conseil consultatif d'urbanisme, rôle soutenu par six membres citoyens et le service de l'urbanisme
- ☐ La vision Saint-Lambert 2035 a été mise sur pied, avec des consultations publiques. Les règlements sur le zonage ont été revus, comprenant également des consultations publiques. Un succès si on considère le nombre de participations.
- ☐ Le comité de développement urbain, comprenant six membres citoyens et deux conseillères dont moi-même, encadré par diverses instances de la ville, a eu comme mission de passer en revue les différents projets potentiels du centre-ville et du projet Saint-Charles/ Saint-Georges. Les recommandations ont été transmises et discutées avec le conseil. Des consultations publiques ont eu lieu
- ☐ J'ai été impliqué dans les comités de finance de Saint-Lambert dès février 2020, et de l'agglomération dès fin août 2020. Deux comités complémentaires qui permettent de participer directement aux décisions qui engagent notre ville et les citoyens. Il faut continuer de rechercher des solutions plus équitables relatives à la répartition de la charge fiscale entre les municipalités de l'agglomération de Longueuil.

Notre ville détient une situation enviable, recherchée pour sa qualité de vie. Notre défi est de maintenir cette qualité de vie.

Saint-Lambert, c'est plus qu'une ville, c'est notre milieu de vie.

Protégeons-le, améliorons-le, ensemble !